

**L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT**

Programme Régional Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027

europe-en-occitanie.eu

Ce document a été
cofinancé par les fonds
européens structurels
d'investissement



Projet de Programme Régional Occitanie FEDER, FSE+ 2021-2027

Une stratégie bâtie
autour de deux piliers

Favoriser un nouveau modèle de développement

Promouvoir un rééquilibrage territorial



FEDER

- le fonds européen de développement régional a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.



FSE+

- le fonds social européen a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne.



1 Programme, 5 Priorités

5 Objectifs Stratégiques (OS):

= anciens 11 objectifs thématiques

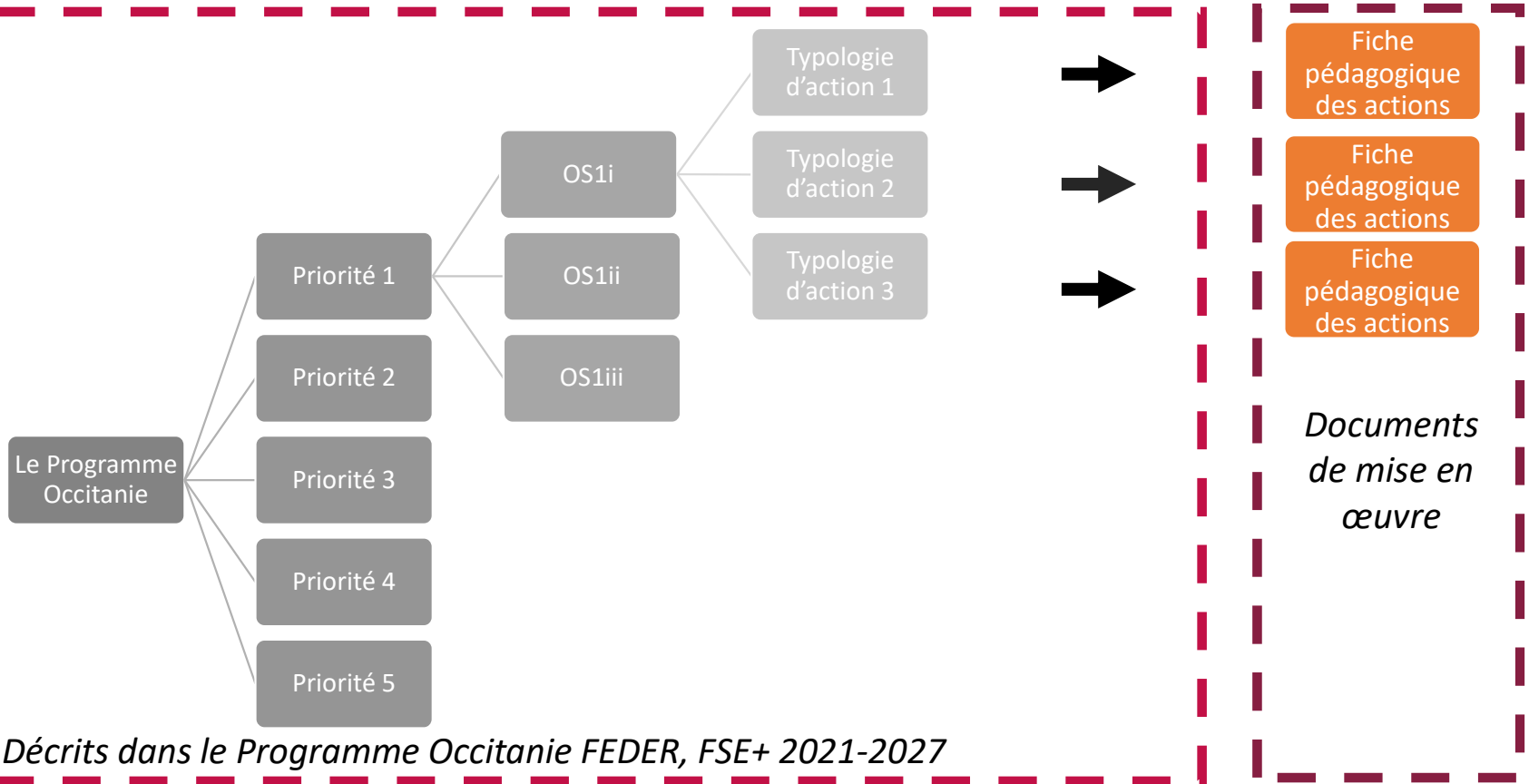
1. (OS1) Une **Europe plus intelligente**: *transformation économique innovante et intelligente*
2. (OS2) Une **Europe plus verte** : *transition énergétique, économie circulaire, changements climatiques et gestion du risque*
3. (OS3) Une **Europe plus connectée** : *mobilité et connectivité des TIC*
4. (OS4) Une **Europe plus sociale** : *socle européen des droits sociaux*
5. (OS5) Une **Europe plus proche des citoyens** : *développement durable des zones urbaines, rurales et côtières et initiatives locales*

5 Priorités pour l'Occitanie

= anciens axes

1. (OS1) Soutenir une relance économique et encourager la transformation vers une économie intelligente et innovante (FEDER)
2. (OS2) Agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée (FEDER)
3. (OS2) Agir face à l'urgence climatique en développant les mobilités douces urbaines (FEDER)
4. (OS 4) Former et accompagner pour favoriser le parcours vers l'emploi et la création d'activité (FSE+)
5. (OS5) Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en favorisant les ressources (FEDER)

Schéma du Programme



PRIORITE 1 – SOUTENIR LA RELANCE ECONOMIQUE ET ENCOURAGER LA TRANSFORMATION VERS UNE ECONOMIE INTELLIGENTE ET INNOVANTE

OS1i : Recherche et innovation

- Infrastructures et équipements pour la recherche et l'innovation
- Projets innovants d'entreprises et de créateurs
- Projets de recherche Labs/Entreprises
- Capital humain pour la recherche

OS1ii : Numérique

- Production, acquisition, traitement et stockage de la donnée
- Développement des usages numériques et contenus innovants
- Stratégies de territoires intelligents et numériques

OS1iii : Compétitivité des PME

- Investissements dans les PME du tourisme
- Valorisation des PME et du territoire – « destination Occitanie »
- Développement des entreprises (expansion, nouveaux marchés)
- Immobilier collectif pour les entreprises

Maquette

302 610 757€

Concentration thématique de
l'OS1 respectée : 45,4% sur
les 40% obligatoires



**Une Europe
plus
intelligente**

FEDER

PRIORITE 2 – AGIR FACE A L'URGENCE CLIMATIQUE ET POUR UNE ECONOMIE DECARBONNEE

OS2i : Efficacité énergétique

- Réhabilitation énergétique des logements sociaux
- Rénovation de bâtiments innovant et très sobres en énergie

OS2ii : Energies renouvelables

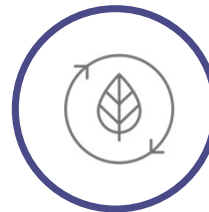
- Production d'énergies à partir de sources renouvelables
- Sensibilisation aux énergies renouvelables

OS2iii : Systèmes énergétiques intelligents

- Production, distribution et le stockage de l'hydrogène vert
- Réseaux intelligents – Smart-grid

OS2iv : Prévention des risques

- Volet inondations : travaux et outils de gestion des risques
- Volet littoral : travaux d'atténuation des vulnérabilités et outil d'aide à la décision



Une Europe
plus verte

FEDER

Maquette

186 000 000€

Concentration thématique de
l'OS2 respectée : 30,5%
(Priorité 3 inclus) sur les 30%
obligatoires

OS2vi : Economie circulaire

- Limitation et prévention des déchets dans les entreprises
- Recyclage et tri des déchets

OS2vii : Biodiversité

- Restaurer les infrastructures vertes et bleus
- Restauration des milieux aquatiques
- Déploiement des solutions fondées sur la nature
- Gestion technique des milieux naturels
- Axe Garonne : poissons migrateurs

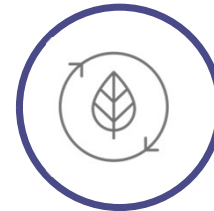
PRIORITE 3 – AGIR FACE A L'URGENCE CLIMATIQUE EN DEVELOPPANT LES MOBILITES DOUCES

Maquette

21 000 000 €

OS2viii : Mobilités douces urbaines

- Infrastructures et équipements de liaison cyclable



Une Europe
plus verte

FEDER

PRIORITE 4 – FORMER ET ACCOMPAGNER POUR FAVORISER LE PARCOURS VERS L'EMPLOI ET LA CREATION D'ACTIVITE

OS4a : Accès au marché de travail des DE

- Soutien à la création/transmission/reprise d'entreprise
- Soutien à l'ESS via l'instrument financier

OS4e : Efficacité des systèmes d'éducation et de formation

- Modernisation de l'offre de formation
- Accompagnement vers l'emploi et la formation

OS4f : Egalité d'accès à la formation et à l'éducation

- Dispositifs de seconde chance (ER2C, Nouvelle chance)
- Ouvrir de nouvelles formations dans les VUE (Villes Universitaires d'équilibre)
- DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires)

OS4g : Acquisition des compétences tout au long de la vie

- Formations pré-qualifiantes et qualifiantes



Une Europe
plus sociale

FSE +

Maquette

157 335 765 €

LIGNES DE PARTAGE FSE+

ETAT	REGION
= actions d'accompagnement vers l'emploi, de formation des actifs occupés, d'inclusion sociale et de renforcement du système éducatif.	= renforcement des compétences des chômeurs, de la création d'entreprise et de l'orientation
Insertion par l'activité économique	Compétences clés
Décrochage scolaire et universitaire (à l'exclusion des dispositifs soutenus par le PR Occitanie)	Ecoles de la 2 ^{ème} chance
Apprentissage et alternance	Nouvelles chances et Ecoles ETRE
GPECT et accompagnement des entreprises sur les aspect RH	

PRIORITE 5 – PROMOUVOIR LE REEQUILIBRAGE TERRITORIAL EN REDUISANT LES DISPARITES ET EN VALORISANT LES RESSOURCES

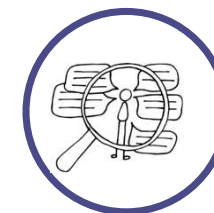
OS5i : Volet urbain = commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants

- Investissements améliorant le cadre de vie des habitants (social, culturel, économique, sportif)
- Améliorer l'accès aux soins médicaux
- Développement du logement à destination des populations fragiles et marginalisées
- Développement des équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous
- Moderniser et créer des centres de formations (IFSI/IFAS/VUE/CFA)
- Volet Pyrénées



OS5ii : Volet rural = les communes sans zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) de 2000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu

- Investissements améliorant le cadre de vie des habitants (social, culturel, économique)
- Améliorer l'accès aux soins médicaux
- Développement du logement à destination des populations fragiles et marginalisées
- Développement des équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous
- Moderniser et créer des centres de formations (IFSI/IFAS/VUE/CFA)
- Volet Pyrénées



FEDER

Une Europe
au plus près
des territoires

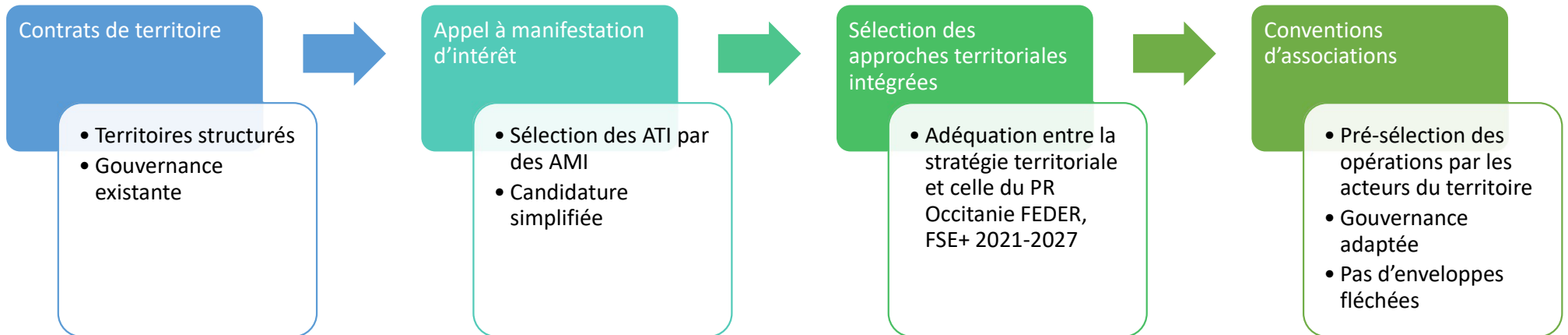
Maquette

133 922 733 €

Contribution des ressources du
FEDER à l'objectif de
développement urbain intégré : 95
500 000 €

Enveloppe Pyrénées : 17 000 000 €

PRIORITE 5 – UNE MODALITE D'ACCES PARTICULIERE



COMMUNICATION / ANIMATION

<https://www.europe-en-occitanie.eu/Concertation-2021-2027>

- Information sur les concertations menées
- Accès au projet du Programme au 04/06/21 et 16/12/21
- Focus sur l'incitativité



Attention, dépenses éligibles à partir du 1^{er} Janvier 2021

↓ TÉLÉCHARGEMENTS

- La fiche de pré-projet
- La lettre d'incitativité

Processus mis en place en attendant l'adoption du Programme

Contact externe : programmes.europeens@laregion.fr